



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maisons de retraite

Question orale n° 439

Texte de la question

Mme Laurence Dumont attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur la fermeture annoncée de la maison de retraite de Villiers-le-Sec, dans le Calvados. Le 20 mai, le directeur de l'ONAC l'assurait qu'aucune décision n'était prise concernant cette maison de retraite mais qu'il était nécessaire, cependant, de développer de nouveaux partenariats notamment avec le Conseil général du Calvados, propriétaire des murs de la maison, afin d'assurer la pérennité de l'établissement. Cependant, elle a appris récemment qu'une réunion de travail s'était tenue, il y a plusieurs semaines, entre les responsables de l'ONAC, le Conseil général du Calvados et les maisons de retraite publiques de la région afin de planifier cette fermeture. Un accord serait ainsi d'ores et déjà élaboré avec une maison de retraite de Bayeux prévoyant le déplacement de pensionnaires et de personnels de Villiers vers Bayeux. C'est pourquoi, elle lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions concernant l'avenir de la maison de retraite de Villiers-le-Sec, à laquelle le monde des anciens combattants est très attaché.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Dumont](#)

Circonscription : Calvados (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 439

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 1998, page 5082

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 juin 1998

Question retirée le : 22 juin 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)